

# [SUR]VIVRE DEHORS

## LE RAPPORT À L'ESPACE URBAIN DES PERSONNES SANS-ABRI

Retour sensible d'un sociologue embarqué dans une maraude



©Benjamin Pradel

Octobre 2019



Kaléido'Scop

Mobilités - Diversités - Créativités

Benjamin Pradel

GRANDLYON  
la métropole

# PRÉAMBULE

La vie à la rue s'est imposée, sinon comme un phénomène de masse, du moins comme **un phénomène très visible dans les grandes aires urbaines**, et plus particulièrement dans leurs centralités. Si une démarche comme « Logement d'abord » traduit la volonté et porte l'espoir d'endiguer celui-ci, de nombreux facteurs laissent à penser qu'il demeurera une réalité bien présente dans la vie urbaine de demain : flux toujours renouvelé de migrants économiques, politiques ou climatiques ; fragilité des structures familiales ; instabilité économique ; chômage, travail précaire et phénomène des travailleurs pauvres ; manque de logements ; envolée du niveau des loyers ; etc.

Nos institutions territoriales se trouvent ainsi confrontées à **une terrible contradiction** : organiser durablement l'aide aux sans domiciles et adapter l'espace urbain pour le rendre habitable revient à faire l'aveu que le phénomène ne peut être enrayé à court et moyen terme, mais aussi à prendre le risque de rendre visible et d'installer durablement une pauvreté dans des espaces publics aux usages jusqu'alors récréatifs (se déplacer, se promener, faire ses courses, etc.) ; à l'inverse, ne pas prendre en charge le phénomène, rendre l'espace urbain répulsif (mobilier anti SDF) ou bien proposer des solutions de confort transitoires et précaires revient à nier l'humanité des personnes et leur droit à la ville, et en fait à nier l'humanité de notre société toute entière.

La direction de la prospective et du dialogue public a souhaité engager un travail de fond sur ce sujet, en lien avec le « Plan pauvreté ». Ce travail ne vise pas à nourrir le débat moral et idéologique, ni à challenger l'action publique sur ses modalités d'action, et encore moins à refabriquer des connaissances qui existent déjà, mais plus simplement à rendre compte des réalités de la vie à la rue en focalisant le regard sur la vie et **les usages des personnes concernées** : leurs profils, leurs besoins, leurs sociabilités, les services qu'elles utilisent, leurs pratiques d'occupation de l'espace urbain.

Situer le regard au niveau des usages des personnes à la rue nous semble nécessaire pour créer les conditions du dialogue avec elles ; pour imaginer des réponses pragmatiques ; et finalement pour ouvrir l'espace des possibles entre les deux alternatives de la contradiction évoquée ci-avant.

Le travail mis en œuvre repose à la fois sur la capitalisation d'études et travaux de recherche existants et sur des investigations de terrain et auprès des acteurs qui accompagnent les publics à la rue.

La démarche donne lieu à plusieurs livrables : accès aux ressources, mécanismes de mise à la rue, territorialité des sans-abris, etc. Ces livrables combinent deux dimensions : d'une part des données de base sur la caractérisation des publics, leurs représentations, leurs besoins, les ressources et services auxquels ils ont accès ; d'autre part le décryptage de cinq tensions qui nous semblent particulièrement structurantes aujourd'hui :

- **CENTRALITÉ / PÉRIPHÉRIE** (les personnes sans abri ont-elles un usage différencié du centre et de la périphérie ? Les profils des personnes sont-ils les mêmes au centre et en périphérie ?) ;
- **VISIBILITÉ / INVISIBILITÉ** (l'invisibilité comme condition d'accès aux ressources, au travail et à la citoyenneté ? La visibilité comme construction d'une identité de et dans la rue ?) ;
- **MOBILITÉ / IMMOBILITÉ** (la mobilité entre condition d'accès aux ressources et injonction d'une vie à la rue ? L'immobilité entre condition d'exercice de sociabilités territorialisées et assignation à un territoire ?) ;
- **SERVICES DÉDIÉS / SERVICES UNIVERSEL** (des services dédiés efficaces mais également stigmatisant ? Des services universels préservant l'estime de soi mais à l'accessibilité très incertaine ?) ;

# OCTOBRE 2019

Métropole de Lyon

## ■ Coordination

Direction de la prospective et du dialogue public  
Nicolas Leprêtre / Jean-Loup Molin

## ■ Enquête, analyse, rédaction, photographies

Benjamin Pradel

## ■ Réalisation

Nathalie Joly (DPDP)

- **OFFRE PUBLIQUE / OFFRES PRIVÉES** (des dispositifs privés, associatifs de plus en plus nombreux et foisonnants ? Des dispositifs existants à articuler aux initiatives nouvelles pour nourrir un mouvement d'innovation sociale ? Des dispositifs numériques favorisant l'accès aux services mais au risque d'une perte de contact humain ?).

■ Nicolas Leprêtre, Jean-Loup Molin

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	p. 7
<b>Les périphéries proches : entre isolement et débrouillardise</b> .....	p. 11
<b>Les interstices urbains : des zones recherchées entre marge et centralité</b> ..	p. 17
<b>Le coeur de ville : terre d'animation, de ressources et de cohabitation</b> .....	p. 23
<b>Territoires de survie, mobilité et lieux de ressources</b> .....	p. 27
<b>Opportunités, installation des lieux de couche et habitat précaire</b> .....	p. 31





*L'équipe du SAMU Social nous a ouvert ses portes et autorisé à l'accompagner pour nous faire toucher la réalité du terrain.*

## INTRODUCTION

Comment appréhender le rapport à l'espace urbain des personnes sans-abri et comment l'expliquer ? Autant le dire, la question ne sera pas résolue ici. Les travaux d'anthropologie, de sociologie et de géographie abondent sur ce sujet. Plusieurs chercheurs se sont saisis de la question via des enquêtes de terrain. Plusieurs approches (culturaliste, structuraliste, etc.) se confrontent et se complètent. Pour s'en persuader, le lecteur peut se référer à l'ouvrage de Katia Choppin et Edouard Gardella, *Les sciences sociales et le sans abrisme*, recension bibliographique de langue française (1987-2012) où l'espace est largement présent et dont nous nous inspirons pour les références.

Notre approche est plutôt celle d'un glaneur d'informations qui tente de donner à voir quelques axes de réflexion sur la question de la spatialité du sans-abrisme. Elle s'appuie sur des lectures et de l'observation quotidienne portée par une sensibilité sur la question et confrontée à une approche très concrète : nous avons accompagné deux maraudes du SAMU Social de Lyon pendant deux journées. Après une première rencontre, les binômes de professionnels qui nous ont accepté à leur côté ont programmé un itinéraire de lieux de couche et ont informé leur occupant de la démarche en leur demandant l'autorisation de notre présence. C'est en partie la raison pour laquelle cette enquête est fortement ciblée sur les lieux de couche. À l'issue de ces deux journées, nous avons procédé à un nouvel entretien avec les équipes, sur la base des photographies prises lors des maraudes, pour expliciter certaines situations spatiales et en comprendre les ressorts. La compréhension des logiques spatiales se nourrit donc fortement des échanges pendant et en dehors des maraudes avec les équipes du SAMU Social que nous remercions ici.





*Nous partons en maraude dans une voiture du SAMU Social depuis la Gare Part-Dieu tandis que la seconde maraude part de son côté.*



*Le GPS du Smartphone de fonction permet de rejoindre les lieux de couche choisis par le plus court chemin, un troisième professionnel va conduire cette nouvelle voiture que n'a pas encore prise en main nos accompagnatrices.*

L'approche est descriptive mais aussi compréhensive : le fait urbain, dans sa morphologie, sa géographie, son organisation, sa régulation, compris comme un cadre de l'action donné, influence la pratique de l'espace des personnes sans-abri. Mais si ces pratiques individuelles s'expliquent, par exemple, par l'accès ou la distribution spatiale des aménités urbaines, elles s'expliquent aussi par les histoires singulières, les situations personnelles (sanitaires, familiales, juridiques, etc.) et les socialisations des personnes sans-abri. Cette couche sociale explicative qui nous est moins facile à appréhender mais ressort tout de même dans nos pérégrinations, construit en retour un espace social du sans-abrisme.

Difficile alors de rendre compte de manière exhaustive de l'étendue et de la complexité des logiques d'appropriation de la ville et de ses espaces ouverts. Ce travail ne remplace pas l'ensemble des écrits sur le sujet mais se place dans leur sillon démontrant que la vie quotidienne des personnes sans-abri est loin d'être une existence bohème, chaotique, désordonnée, irrationnelle (Damon, 2002)<sup>1</sup>. Il démontre que le rapport à l'espace à grande (Métropole) et petit échelle (Campement) est pensé et raisonné mais ses limites sont nombreuses : nos rencontres sont faites plutôt avec des hommes seuls, couples ou en groupes car le SAMU Social ne s'occupe pas des familles ; les lieux de couche guident nos trajets et nous n'explorons pas les lieux de manche ou d'accueil par exemple ; les personnes ne sont pas toujours présentes lors de notre passage pour assurer un échange direct.

Une chose est certaine, le rapport à l'espace des personnes sans-abri est complexe et peut être plus complexe que celui des logés. Nous tentons d'en déterminer quelques axes de lecture au fil de nos maraudes et informations récoltées...

1. Julien Damon, 2002, La Question SDF. Critique d'une action publique, Puf.





*La cabane de Bernard, visiblement solide et installée depuis plusieurs années dans un coin de verdure isolé du reste de la ville.*

## Les périphéries proches : entre isolement et débrouillardise

Nous partons donc par une journée ensoleillée dans la périphérie proche du centre de Lyon et de Villeurbanne. Mais en chemin et avant d'arriver sur les lieux de couche, une question vient à l'esprit : qu'en est-il en dehors de ces communes, plus loin dans le territoire que nous ne visiterons pas ?

Oullins, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Saint-Priest, Vernaison, Tassin... les personnes sans-abri y sont pourtant ponctuellement signalées aux équipes du 115 par des habitants. Elles sont aussi repérées par les CCAS ou les médiathèques qui sont des lieux ressources et de contact, tout comme certaines associations, nous explique l'équipe dans la voiture. Les périphéries sont des territoires d'attachement par l'existence de ressources sociales (relations parentales, amicales, etc.) ou par la présence de CCAS comme lieu d'arrivée. Mais si quelques personnes sans-abri sont accompagnées localement dans ces territoires, notamment à l'occasion de maraudes spécifiques, elles sont moins visibles dans ces périphéries que dans le centre de la ville.

Nous comprenons à travers les discussions que cette invisibilité s'explique en partie parce qu'elles sont à la recherche d'un certain isolement. Il peut être lié à des problèmes psychiatriques, par exemple un délire de persécution et une certaine agoraphobie. C'est le cas de Samuel<sup>2</sup>, à Tassin, dont la tente a été signalée au 115 avant qu'il ne la transforme en cabane, cachée, plus loin, faisant disparaître les signalements. C'est aussi le cas de Benjamin, à Vaise, installé sur un talus, dans les fourrés, en surplomb d'un parking d'une clinique, loin du passage. L'isolement en périphérie peut aussi s'expliquer par la recherche d'un lieu isolé, privatisé dans des espaces peu denses et peu passants, faisant alors office de « chez-soi ». Il s'agit de préserver une certaine intimité et de s'éloigner de problématiques de groupe dans le centre (inimitiés, bagarres, jalousies, etc.), notamment pour des personnes en couple dont la relation peut être abîmée par une vie collective. Un couple squatte à Vaise une maison abandonnée avec ses chiens, sur un terrain en pente et humide, dont l'accès est difficile mais qui constitue un « chez-soi » isolé, sans toit mais avec quatre murs qui délimitent un espace privatif difficile à défendre en cœur de ville. À Francheville, un autre couple s'est installé près d'une rivière, derrière un supermarché, à l'abris des passages et des regards, mais non loin d'un lieu de manche accessible.

Les profils des personnes sans-abri de la grande périphérie que nous esquissons seulement ici sont similaires à ceux installés dans les marges des communes de Villeurbanne et Lyon et dont nous allons à la rencontre. Ce territoire urbain qui constitue le centre de la Métropole est cependant assez étendu pour pouvoir s'écarter de la densité urbaine et y trouver des coins moins denses, plus tranquilles et isolés. Les personnes qui vivent dans ces périphéries ne vivent généralement pas en groupe de pairs, hormis celles, souvent des migrants, qui s'y installent dans des campements. Elles sont plutôt dégourdis, assez bricoleuses pour construire une petite cabane, un abri ou un campement autour d'une tente. Elles savent trouver les ressources à proximité malgré la faible densité des lieux, nouer des contacts avec les riverains éloignés, mancher dans les commerces environnants et repérer les ressources (marché, poubelle, invendus, produits suspendus, point d'eau, etc.). Elles se déplacent « en ville » lorsque cela devient nécessaire (mancher, prendre une douche, un repas chaud, s'occuper d'une demande administrative, etc.).

<sup>2</sup>. Les prénoms ont été changé.





Nous arrivons face à la porte d'entrée du campement de Bernard, entre le périphérique et un cours d'eau, dont la solide cabane de tôle en métal est dissimulée par un mur de branchages tressés dans les fourrés.



La Twingo de Victor ne fonctionne plus. Elle est installée à l'ombre d'un arbre, sous la lumière d'un réverbère. Victor n'en sort que rarement et devient de plus en plus isolé dans ce coin reculé d'un parc d'entreprise.

Pour certaines, se déplacer peut être une activité quotidienne qui nécessite de prendre les transports en commun et savoir se repérer dans les grands territoires. Elles sont aussi généralement plus âgées que celles qui s'installent dans le centre-ville, apprécient une certaine indépendance voire solitude et n'aiment pas être trop dérangées.

C'est peut-être pour cela que nous aurons du mal à rencontrer ces personnes sur leur lieu de couche, comme **Bernard**, absent lorsque nous arrivons sur place. Bernard a la cinquantaine explique l'équipe du SAMU Social. Il est installé entre le périphérique et un cours d'eau, deux frontières qui l'isolent et le protègent. Le long d'un chemin peu emprunté, sous les arbres, il a construit une barrière faite de branchages entrelacés et noués de bouts de tissu dans laquelle est aménagée une porte. Le tout dissimule une solide cabane, au bord de l'eau, faite de tôles en métal, de planche de bois et de bâches superposées. Devant, se dessine une quasi-courette de terre battue avec au centre un foyer qui permet à Bernard de faire du feu, chose impossible en ville. Il peut alors cuire des aliments, sécher son linge, s'éclairer le soir et se réchauffer l'hiver. Il faut connaître le lieu pour le trouver et connaître les rares accès pour s'y rendre. L'équipe du SAMU Social m'explique que, malgré l'isolement apparent, Bernard va au marché du coin, prend le bus à proximité et possède un petit réseau localisé mais à l'extérieur du centre-ville avec des gens qui le connaissent, lui donnent quelques affaires, une bouteille d'eau, de la nourriture. Son isolement est donc volontaire et relatif.

Bernard est un exemple de cette population de sans-abri qui se débrouille seule. Elle cherche l'isolement et le calme et trouve des lieux pour installer leur couche dans des coins de nature qui n'est pas tant un élément du paysage appréciable qu'une ressource pratico-pratique : les sous-bois et fourrés sont difficile d'accès, souvent loin des habitations et inutilisés par les habitants ; un canal ou une rivière permet d'évacuer les besoins, faire de petites toilettes, voire de pêcher ; les broussailles permettent de se cacher, l'herbe absorbe l'urine, les arbres font de l'ombre, les branchages sont des points d'attache pour une tenture, les poubelles, les denrées alimentaires à protéger des insectes ou pour sécher le linge.

C'est dans ces périphéries isolées des habitations que l'on retrouve également des personnes sans-abri dormant dans leur voiture. Ils s'installent dans des lieux au stationnement gratuit et reculés des habitations. Ils se garent dans des parkings abrités sous des ponts, notamment vers les échangeurs ou le long de voies de desserte de zones d'activités peu fréquentées autrement que par des salariés qui y passent rapidement.

C'est le cas de **Victor** que nous rencontrons dans sa voiture, toutes portes ouvertes, où il habite et dort depuis quatre ans. Il ne veut pas être pris en photo. L'équipe du SAMU Social nous raconte son histoire. Ce bien qu'il ne compte absolument pas abandonner représente la trace d'une vie passée faite d'allers-retours entre Lyon et le Puy-en-Velay jusqu'à ce qu'il tombe en panne et que sa vie se fige ici. Au début, très débrouillard, il sortait en ville en utilisant les transports en commun, se rasait de près, prenait une douche et mettait une chemise pour aller picorer dans des buffets d'inauguration et dans les centres d'accueil de jour explique l'équipe. Mais Victor est aujourd'hui visiblement affaibli et inquiète l'équipe. Son corps maigre et sa longue barbe blanche trahissent une lente cristallisation sur place pour un homme qui ne fait plus qu'un avec son véhicule et qui s'en éloigne de moins en moins : l'habitacle est rempli de journaux, bouteilles, couvertures, aliments, qu'il stocke et dans lesquels il pioche ; sa voiture le protège des intempéries et sa radio l'informe ; des salariés des entreprises alentours lui donnent des denrées et vêtements ; les fourrés à proximité lui permettent de se soulager, de se mettre à l'ombre en cas de forte chaleur et sa localisation lui assure sa tranquillité. Au terme de l'échange, il accepte de réfléchir à se faire accompagner pour sortir un peu, se rafraîchir, prendre un café dans un lieu d'accueil. L'équipe reviendra pour tenter de concrétiser cette envie, premier pas peut être vers d'autres démarches d'accompagnement...



## Bricolage, débrouille et arts de faire pour habiter la ville

Le « bricolage », terme utilisé par les personnes sans-abri elles-mêmes, désigne un caractère central de leur vie quotidienne qui est l'adaptation à des fortes contraintes. Pour une part, le bricolage rejoint l'idée de « débrouille » employée souvent dans les interactions des sans-abri pour désigner des tactiques de négociations avec les institutions publiques : « *Il signale les ruses et les tactiques que les personnes mettent en œuvre pour survivre et surmonter les obstacles de différents ordres : administratifs, juridiques, économiques, relationnel* » (Choppin et Gardella, 2013). Pour une autre part, le bricolage et la débrouille renvoient aux tactiques de survie et d'adaptation relatives à l'utilisation et l'appropriation de la ville. Ils rendent compte par exemple de la diversité et de l'ingéniosité dans la création d'un « habitat précaire » (Pichon, 2010 in. Choppin et Gardella, 2013) qui repose sur une expérience de la vie à la rue permettant d'investir une diversité de lieux, pour certains réputés inhabitables.

Ces termes façonnent une « anthropologie de la débrouille » ou « anthropologie des expédients » qui analysent la survie quotidienne et les capacités individuelles pour s'en sortir en lien avec son environnement et notamment l'espace public. La dextérité dans l'utilisation de l'espace public peut être analysée à travers la construction d'une « Culture de la place publique » (Gaboriau, 1993). Cette approche culturaliste considère des valeurs et les comportements propres aux personnes sans-abris et caractéristiques d'une sous-culture. Elle se transmet dans et par l'expérience de la rue. Elle s'acquiert autant par l'appropriation de territoires spécifiques de l'espace public que par les rapports sociaux qui se tissent au sein du groupe et dans la confrontation aux citoyens. Cette approche insiste sur la cohérence des pratiques des individus, tout d'un coup libres, inventifs, stratégiques, détenteurs d'une culture propre où l'expédient joue un rôle important <sup>A</sup>.



La débrouille introduit également le concept de « compétences précaires » (Bouillon, 2009). Il combine les capacités d'actions sur le monde des individus disqualifiés et les rapports sociaux de domination qui les contraignent dans leurs actions. Acquises par l'expérience, ces compétences dévoilent des capacités tout en affirmant leur dépendance aux déterminismes structurels et inégalités et sont donc enclavées dans des contraintes fortes. Par exemple, elles rencontrent la plus ou moins grande hospitalité des villes, c'est-à-dire l'accueil qui est réservé aux personnes sans-abri : dans les dispositifs de prise en charge, les possibilités d'accès au logement mais aussi dans la désignation/stigmatisation des populations, les dispositifs encadrant leurs pratiques spatiales (arrêtés anti-mendicité) et peut-être aussi plus largement les possibilités d'accès aux espaces publics... Ainsi la ville hostile aux SDF et son mobilier urbain de prévention situationnelle soulèvent régulièrement les débats.

Ces concepts permettent donc de désigner les manières d'habiter l'espace. Elles sont des configurations temporairement stabilisées, créées et transformées par les acteurs et qui organisent une appropriation de l'espace de vie, ici l'espace urbain dans son ensemble. « *L'appréciation de son habitat varie (...) suivant le degré d'appropriation, l'environnement proche, qui assure l'accès facilité aux ressources de la survie, ainsi que la sociabilité entre pairs qui s'y joue et la sécurité qu'elle confirme.* » (Pichon, 2007, p. 187)<sup>B</sup>. L'espace, ici la rue, est alors un « espace d'actes » (Lussault, 2000) constitutif d'un habiter dans une série de « mise à l'épreuve ». Ces mises à l'épreuve de la vie dans la rue nécessitent pour l'individu de négocier avec des distances, des limites et des localisations (Stock, 2012)<sup>C</sup> pour l'accès aux ressources. Cette négociation construit un territoire de survie et son habitat.

Chaque sans-abri gère sa vie à sa façon, affine ses méthodes de survie dans un territoire de référence en disposant « *d'une vue d'ensemble sur ce qu'il veut et peut faire en fonction de ses compétences et de ses objectifs* ». Avec le temps, les sans-abri connaissent la nature et la qualité des services proposés par les différents acteurs de la prise en charge, leur localisation dans la ville et leurs modalités d'accès « *La vie quotidienne des SDF ne peut donc être une existence bohème, chaotique, désordonnée, irrationnelle.* » (Damon, 2002) Les habitudes du sans-abri sont une forme d'habiter la ville, jusque dans ses techniques acquises d'adaptation à cette dernière. Il ne s'agit pas d'enjoliver l'espace urbain ouvert comme un lieu d'habitat et d'habiter facile et allant de soi, mais de le traiter comme un espace rendu « habitable » ou « habité malgré tout » par des arts de faire de personnes qui ne disposent pas de logement en propre. Cet « habité malgré tout » concerne la ville dans son ensemble, l'espace ouvert en général et l'espace public en particulier.

A. Gaboriau Patrick, 1993, « Clochard, l'univers d'un groupe de sans-abri parisien », Paris, Julliard.

B. Pascale Pichon, 2007, « Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe », Paris, Aux lieux d'être, 304 p.

C. Mathis Stock, 2007, « Théorie de l'habiter. Questionnements » in. Paquot T., Lussault M. & Younès Ch. *Habiter, le propre de l'humain.*, La Découverte, pp.103-125.

Bernard et Victor usent de ruses et de tactiques qui forment une logique spatiale de la débrouille dans la survie quotidienne. Ils possèdent des capacités individuelles pour s'en sortir en lien avec l'environnement (Choppin, Gardella, 2013) du lieu de couche qu'ils ont choisi. L'isolement recherché à la périphérie et la faible socialisation avec les pairs nécessitent une plus grande débrouillardise pour trouver les ressources pour se nourrir et s'abriter dans la nature, nouer des liens avec quelques personnes qu'elles croisent voire se rendre en ville. Cette débrouillardise peut parfois dissimuler des besoins réels que les équipes du SAMU Social doivent savoir détecter puis essayer d'accompagner par de petits actes, pas à pas, sans brusquer l'amour propre de la personne et sa volonté d'indépendance.





*Coincé entre un haut mur aveugle et une rampe routière, nous découvrons un campement tout en longueur, occupé par 3 personnes, avec une entrée unique cachée derrière d'épaisses broussailles.*

## Les interstices urbains : des zones recherchées entre marge et centralité

Nous quittons la périphérie pour nous rapprocher du centre vers une zone autour de l'entrée du Tunnel de Fourvière, proche des quais de Saône, où se concentrent beaucoup de lieux de couche. C'est un territoire tout en déclivité qui rassemble des routes, montées, ponts, tunnel, escaliers, échangeurs, bâtiments décatés, parking, quais anciens, gare routière, petits immeubles d'habitation. Nous descendons de la voiture et entamons une maraude à pied dans cette zone symptomatique des espaces indéterminés autour du centre. Ils n'ont pas fait l'objet de requalification récente. Les espaces publics sont rares ou tortueux. Les parcours piétons sont compliqués et les interstices urbains nombreux. La zone en question concentre de ce fait des atouts que les personnes sans-abri cherchent dans l'installation de leur lieu de couche : il y a peu de passage en dehors des voitures qui la traversent ; elle regorge de coins isolés difficiles d'accès ; elle est proche de la Gare de Perrache, lieu d'approvisionnement de drogue, de manche, d'accès à des toilettes et des rues commerçantes et passantes de l'hypercentre de la presqu'île et de Saint-Jean tout en leur tournant le dos.

*Après avoir gravi un parc en pente et poussé plus loin nos pas, nous repérons une tente dans le creux d'un virage d'une route en montée, sur un talus sous quelques arbres. Le lieu en hauteur est difficile d'accès, bien caché et bruyant des moteurs de voiture qui montent la côte. C'est là que nous rencontrons Amir qui explique partager cette tente avec sa compagne après avoir « perdu leur appartement ». Ils se sont installés là pour l'éloignement des autres sans-abri, l'accès au centre où sa compagne travaille et la proximité de la Gare de Perrache où Amir s'approvisionne explique-t-il en tirant sur son joint. Outre la tente, Amir a bricolé un auvent avec une bâche et quelques ficelles pour se protéger du soleil et doubler la toile de tente qui prend l'eau. Quelques habits sont pendus aux arbres et, plus loin, un fourré fait visiblement office de toilettes. Le lieu est démuné.*

Plus bas, coincé entre le mur aveugle d'un bâtiment vide et le soubassement d'une route, un campement de trois personnes. Leur installation tranche avec celle d'Amir. Elles ont de commun le bruit de fond des voitures et un caractère dissimulé mais celle d'Amir est très dépouillée : une tente, une bâche, une chaise cassée. Il pourrait partir à tout moment avec ces quelques objets. À l'inverse, celle des trois hommes est faite de constructions de bois (couchette et cabane), d'équipements divers (réchaud, chaises, jerrycane d'eau, tente bâchée, vélos) et d'une accumulation de déchets et d'objets récupérés reflétant une présence plus ancienne et moins mobile. L'environnement rude de ce secteur est balancé par l'isolement des passants, la tranquillité au regard des forces de Police et la proximité au centre. Le campement est occupé par deux ou trois hommes, ma présence semble les importuner et nous ne les rencontrerons pas cette fois-ci mais l'équipe du SAMU Social qui ne les avait pas vu depuis un moment semble satisfaite d'avoir renoué le contact.

Nous descendons encore d'un « étage » dans cette zone pour arriver au niveau des quais où d'autres lieux de couche sont installés. L'équipe veut nous montrer un haut lieu de squat dans une cavité au bord de la Saône qui accueillait il y a encore peu de temps un groupe de jeunes sans-abri. Malgré l'humidité, le vent, le bruit et l'obscurité, le lieu a constitué pendant longtemps un repère idéal pour le groupe : assez grand pour pouvoir accueillir une dizaine de personnes et leurs chiens, difficile d'accès et à l'abri des regards car en contre bas de la route et au ras de l'eau, sous un pont avec un accès arrière permettant de rentrer





*Nous découvrons par hasard Amir installé devant la tente qu'il partage avec sa compagne partie travailler. Après un parcours résidentiel chaotique, ils se sont installés depuis quelques mois en haut de ce promontoire herbeux, avec l'espoir de retrouver un logement à terme.*



*Un trou a été aménagé par les anciens occupants à l'arrière d'une cavité bâtie fermée côté ville par une épaisse grille en fer. Cette entrée de fortune est protégée de la pluie par le pont en surplomb et donne directement sur des escaliers permettant de remonter des berges vers les quais hauts.*

en étant protégé des intempéries, il était idéalement placé proche de la Gare Perrache et du centre-ville pour le groupe qui allait y mancher et y rencontrer leurs pairs tous les jours.

C'est de l'autre côté de la Saône que se sont également installées d'autres personnes, à l'abri du tablier du pont, dans une tente au niveau d'une plateforme de bus long courrier. La petite tente collée aux grilles qui accueille un couple est marquée au feutre noir d'un message direct aux passagers des bus : « Bonjour. Besoin 1€ SVP ». Ce lieu de couche est d'une conception différente des précédents : largement visible, il est sécurisé par le passage incessant des voyageurs de jour comme de nuit et la présence continue des chauffeurs qui restent parfois la nuit dans la cabine de leur bus.

Ce territoire en marge nous fait penser à une zone similaire identifiée durant nos pérégrinations personnelles. Celle-ci se situe à l'opposé de la colline de Fourvière, autour de la Gare de Part-Dieu et du quartier éponyme. Les espaces ouverts du quartier regorgent de recoins abrités et dissimulés, où s'observent des lieux de couche qui jouxtent les tours de bureau rutilantes dont les socles actifs et la morphologie monolithique ne laissent que peu de prise à la possibilité d'y installer un habitat précaire. C'est dans la ville héritée de l'urbanisme fonctionnaliste des années 1980, ses dalles, empilements et cheminements tortueux que semble s'installer plus facilement les personnes sans-abri. Plusieurs tentes sont visibles le long des cheminements de béton, sous des dalles, dans des passages obscurs, en retrait des artères, derrière les bâtiments administratifs anciens, à l'abri des regards des passants et proche d'un restaurant administratif. D'autres tentes sont installées autour de l'imposant Auditorium, sous son avancée de béton, protégeant la zone contre la pluie et le vent. Derrière le bâtiment, la dalle en pente plantée de buissons accueille plusieurs constructions en dur, de vraies cabanes de palettes et de bâches. Tout autour et jusqu'à la Tour Part-Dieu, les entrées techniques grillagées sont utilisées comme abri moyennant tissus et cartons pour se dissimuler à la vue des salariées qui empruntent les passages piétonniers. Ces espaces sont tous en retraits, difficiles d'accès, dans des zones en pente ou clos par de larges grilles mais à deux pas de la Gare Part Dieu et au cœur d'un des quartiers les plus passants de la Métropole.

Ces installations dans une zone autour des gares (Perrache, Part-Dieu) et de lieux animés (quartier d'affaire, quartier central) illustrent la recherche de lieux de couche dissimulés, sécurisés mais proche de l'animation urbaine, de ses lieux de passage pour y faire la manche et de ses ressources en termes de services, par exemple les points d'eau dans les gares. Ce sont, en tendance, des personnes moins solitaires que dans les périphéries qui s'y installent, en binôme, trinôme voire plus et qui se déplacent quotidiennement dans les rues commerçantes et les lieux animés. Ces zones non requalifiées, issues d'un urbanisme aujourd'hui abandonné, sont appréciées pour la possibilité d'y « habiter les interstices » (Agier, 2011) qui s'y trouvent encore dans une ville de plus en plus bâtie et remplie.

Les espaces vides et délaissés se font de plus en plus rares au centre et les projets d'aménagement et d'architectures modernes travaillent la ville selon une logique de flux et une logique de prévention situationnelle qui ancrent dans la pierre l'impossibilité de s'installer. La prévention situationnelle appliquée à l'aménagement vise à intégrer la sécurité dans la conception et le contrôle des espaces urbains afin de réduire les opportunités d'un passage à l'acte délictueux. Le principe ici traduit un urbanisme qui s'intéresse davantage à l'événement – l'installation d'une personne sans-abri – qu'au phénomène du sans-abrisme – les conditions de son apparition – (Benbouzid, 2010) . La transformation de Perrache comme celle de Part-Dieu font ainsi dire à l'équipe du SAMU Social que les choses vont bouger dans ces secteurs pouvant, à termes, mener à un déplacement ou une invisibilisation accrue des personnes sans-abri qui s'y installent.





*Autour de auditorium, dans les broussailles, plusieurs cabanes se dissimulent aux regards des passant de la rue mais pas de ceux de la dalle de la Part-Dieu.*



*C'est au cœur d'un des plus important quartier d'affaires de France et à deux pas d'un de ses plus grand centre-commercial, que de nombreux sans-abri trouvent refuge. Les anfractuosités de l'urbanisme de dalle de la Part-Dieu permettent d'être dehors et relativement protégé de la pluie et du vent, d'être au centre mais en marge, visible mais dissimulé derrière des toiles, exposés mais en sécurité derrière des grilles.*





## Mise en circulation et recherche des interstices urbains

Face à cette idée d'habiter l'espace ouvert, d'appropriation de lieu, de construction d'abri et finalement d'ancrage à différentes échelles de temps et de territoire (de l'abri à la ville comme système de survie), le concept de mise en flux et en circulation doit être abordé. Il désigne un mode d'exercice du contrôle social au niveau local, dans les espaces publics, par lequel les forces de l'ordre mettent en œuvre une répression sans pénalité (dépenalisation des délits de mendicité et vagabondage en 1992) par le déplacement des individus d'un site à un autre. Nous retenons l'expression pour évoquer la quête du repos et de l'ancrage dans une société de l'hypermobilité. L'espace public est innervé de la valeur déplacement. Y être immobile trop longtemps est suspect et stigmatisant. S'y approprier un territoire du moi par l'installation à court ou moyen terme y est interdit – sauf à y payer une redevance (terrasses).



Les sans-abris cultivent une mobilité de l'errance que les sociétés tolèrent difficilement (décrets antimendicité ou anti-bivouac). Du squat au semblant d'espace domestique reconstitué dans la rue, les SDF occupent tant bien que mal l'espace urbain (Zeneidi-Henry, 2002)<sup>A</sup>. Le déplacement constant, comme mode de contrôle social concourant à l'invisibilisation des pauvres dans les espaces publics (Choppin et Gardella, 2013) convient bien à la ville des flux où ces derniers ne sont pas déviant par rapport à la valeur accordée à l'espace public : celle de faire circuler, de ne pas être appropriable, d'être anonyme. La mise en circulation s'effectue principalement dans les espaces principaux et de transitions, les espaces marginaux étant moins touchés. D'où la recherche des interstices en marges des lieux animés pour habiter la ville, ces interstices constituant alors des zones de concentration des lieux de couche. Paradoxalement, parmi ces interstices, les personnes sans-abri s'installent aussi dans les lieux de la mobilité qui sont souvent loin des habitations, ouverts aux publics, proche des centres et qui accumulent des aménités en termes de protection aux intempéries, accès à des services pour les voyageurs, de sécurité par le passage incessant.

Les lieux diurnes et nocturnes forment un système et des territoires de survie qui dessinent une ville habitée dans ses espaces ouverts. Habiter ces territoires ouverts et y trouver les ressources nécessaires serait un acte spatialisé relevant d'une compétence et d'un art de faire avec et dans la ville qui entre dans la construction de la « carrière de survie » (Pichon, 2007) et qui se bâtit au fur et à mesure des épreuves réussies. L'hospitalité variable d'une ville peut se lire à travers le nombre et la difficulté d'épreuves que subissent les personnes sans-abris et qui rend plus ou moins difficile leur survie.

A. Zeneidi-Henry Djemila, 2002, « Les SDF et la ville, Géographie du savoir-survivre », col. *d'autre part*, Bréal.

À côté de ces espaces hérités des années 1980 et au cœur du quartier en pleine mutation, il subsiste également des dents creuses entre les bâtiments. C'est dans une d'entre elle que s'est installé Georges depuis plusieurs années. L'équipe du SAMU Social l'a identifié mais ne l'a pas encore rencontré et nous ne le verrons pas plus lors de notre passage en dehors de la maraude. Entre un transformateur EDF et un bâtiment de bureaux, il habite un interstice abandonné, à deux pas d'un pont ferroviaire et en contre-bas des rails, le long d'une route passante et d'une ligne de tramway décourageant les piétons. Le quartier se densifie, un chantier de tour lui fait face, mais l'interstice tient bon. Une grille en fonte aux extrémités acérées qu'il enjambe chaque jour protège son campement des intrusions et lui permet de se dissimuler des regards en accrochant un bandeau de tissu le cachant à la vue de la ville. Derrière, il y a installé une tente avec des extensions faites de bâches, dans un cercle débroussaillé au milieu des arbustes morts, des déchets et des bouteilles qui semblent contenir de l'urine, stratégie permettant de ne pas dégrader son lieu de couche.



Le territoire de Georges, dissimulé et protégé du monde extérieur.





*En cœur de ville, un caddie, porte-bagage pratique, gratuit, solide, symbole de mobilité mais enchaîné à une grille d'arbre et en attente de son propriétaire.*

## Le cœur de ville : terre d'animation, de ressources et de cohabitation

Nous quittons ces deux quartiers pour nous concentrer sur le cœur de Lyon, un cœur relatif dans sa géographie mais qui est défini par l'équipe du SAMU Social autour de la rive droite du Rhône. Celle-ci constitue le centre-ville pour la population de sans-abri qui s'y concentre fortement, bien plus fortement que sur la rive gauche. Il est pourtant difficile d'y rencontrer des personnes en journée sur leurs lieux de couche, lors de nos points d'arrêts définis durant ces maraudes, car ces personnes sont affairées dans les rues passantes pour manger ou dans le reste de la ville pour subvenir à leurs besoins. C'est donc autour des lieux de couche et des traces d'une survie au quotidien que nous discutons avec le SAMU Social sur les logiques d'installation de l'hypercentre qu'est la Presqu'île.

Par rapport aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements très résidentiels et innervés de grands boulevards anonymes et automobiles, la Presqu'île attire en tant que lieu d'animation sociale, explique l'équipe. Le jour, cette ville dense, ses rues commerçantes et touristiques notamment la rue Victor Hugo et la rue de la République, ses passages incessants, sont des zones recherchées pour s'installer et mancher. Ce passage est aussi un gage de sécurité et rassure les personnes isolées, fragiles, à l'image de Jean qui, pour dormir, ne s'installe que sous les lampadaires et les caméras de vidéo-surveillance pour se sentir en sécurité. La densité sociale procure aussi un sentiment de participation implicite à la vie de la Cité qui se développe dans le fait de se faire voir des passants et de les regarder. Entre élection et menace, le croisement des regards n'est jamais anodin. Il s'enracine dans un jeu social non verbal qui fait partie de la sociabilité collective des espaces publics (Nahoum-Grappe, 1998)<sup>1</sup>. La Place Bellecour attire ainsi par ses nombreux événements pendant lesquels les personnes sans-abri peuvent se mêler à la foule. Dans ce cadre festif qui assouplit les normes de la rencontre, ils sont dans la rue comme l'ensemble des participants et peuvent plus facilement échanger avec eux avec le sentiment de participer à l'animation urbaine.

L'attractivité de l'hypercentre peut s'expliquer aussi par la possibilité de tisser des liens sociaux au quotidien et de proximité à l'échelle d'un quartier. L'attachement à un quartier peut être important pour les plus sociables des sans-abri. Il permet de développer un réseau de relations et de se construire une identité locale avec de nouveaux repères relativement stables. Dans les quartiers centraux denses, l'ouverture sur la rue des nombreux magasins et leur patron, les terrasses des restaurants et bar et leur serveurs, les salariés se rendant tous les jours au travail et parfois même les équipages de Police, sont autant de possibilités de construire de l'interaction et du lien avec des personnes récurrentes. Place Ampère, l'équipe du SAMU Social m'indique qu'un groupe d'hommes dont certains ont maintenant des logements, continue d'être dans la rue. Si le lieu permet de mancher, il est surtout un espace de socialisation avec les passants, commerçants et habitants qui connaissent leur prénom, leur donnent régulièrement à manger ou de l'argent et les saluent. Place Sathonay, c'est un sans-abri très connu qui est pris comme exemple. Souvent seul, il fait figure d'habitant du dehors, apprécié de tous et autour duquel se tisse une solidarité lui apportant certaines ressources, notamment vestimentaires et alimentaires. Ici aussi, riverains, serveurs de café, patrons de restaurant le connaissent par son prénom.

1. Virginie Nahoum-Grappe, 1998, « L'échange des regards », Terrain, n° 30, pp. 67-82





*Le tablier du pont Churchill, à 200m à vol d'oiseau de la Mairie de Lyon, est un refuge bien connu des personnes sans abri. Au fil des occupations, un chemin s'est dessiné à travers les broussailles que l'équipe du SAMU emprunte pour nous raconter l'histoire de ce lieu.*



*ne sortant pas "de SON territoire"*

Ce lien social et l'animation expliquent la localisation des personnes en journée mais aussi la nuit. Certaines d'entre elles parviennent à trouver des lieux de couche dans l'hypercentre, notamment dans les nombreuses petites ruelles tranquilles de la Presqu'île, derrière les artères commerçantes et autour des places par exemple Carnot ou de la République, à l'abri des regards, sous un porche, sous le passage de l'Argue, un jardin public et parfois à même le sol. D'autres, plutôt en groupes ou en couple, sont installées à proximité, dans des abris de fortune davantage fixes dans les marges des pentes de la Croix-Rousse ou sous les ponts du Rhône à quelques centaines de mètres du centre.

C'est notamment le cas sous le Pont Churchill où nous nous rendons en tant que haut-lieu de l'histoire récente du sans-abrisme selon nos interlocuteurs. Le pont illustre l'attrait d'une telle position géographique, à quelques pas seulement de la Mairie de Lyon mais dissimulé derrière une épaisse zone de végétation et isolé de toute habitation. Initialement le lieu était occupé par deux tentes avec une personne s'étant déclarée « chef du village ». Elle accordait le droit ou pas de s'installer tout en négociant un droit tacite avec la Police de rester disait-elle. Elle accueillait notamment des personnes en situation de demande d'asile. À la disparition de cette figure tutélaire, le groupe a disparu, avec l'hypothèse faite par l'équipe que le ciment social du campement incarné par cet homme n'a pas résisté à sa disparition. Ainsi, et à l'inverse des personnes installées dans la périphérie ou dans les marges, celles qui se localisent dans des lieux hyper-concentrés sont beaucoup plus en lien avec d'autres personnes. Cela peut générer un réseau d'entraide et de sociabilité au jour le jour comme sous le pont Churchill. En revanche, ce type de sociabilité entre pairs peut aussi être à l'origine de conflits (vol, bagarre, dispute) que certains, en s'isolant et en restreignant les contacts, cherchent à éviter. C'est avec la montée en âge que les personnes sans-abri s'éloignent des centres parce qu'elles s'éloignent des groupes de pairs qui le peuplent majoritairement, pour retrouver indépendance et tranquillité dans les périphéries et marges associées, parfois, à une envie de reprise de soi ouvrant sur une plus grande acceptation de l'accompagnement des équipes du SAMU Social.

Ce qui ressort de ces maraudes dans le centre et autour est que le territoire possède de nombreux abords et marges, par la présence des bords de Saône et de Rhône (ponts, quais, infrastructures fluviales abandonnées, etc.), par le dénivelé de ses collines de Fourvière et de la Croix-Rousse (terrains en pente végétalisés, recoins, etc.) et par les infrastructures routières complexes qui arrivent en son cœur (autoponts, échangeurs, tunnels). Ils concentrent ainsi beaucoup d'interstices éloignés des habitations où il est possible d'installer un lieu de couche tout en étant en très grande proximité avec la concentration de l'hypercentre que forme la Presqu'île : concentration morphologique avec de petites ruelles, concentration sociale avec son animation touristique et commerciale, concentration servicielle aussi qui facilite l'accès à des dispositifs (lieux d'accueil, toilettes des restaurants, lavabo en gare, sanisette publique, poubelles accessibles, fontaines, etc.).

Ainsi, le centre-ville offre tous les types d'espaces : ceux en marges de l'hypercentre mais en lien direct avec le fonctionnement urbain dense, qui offrent des possibilités en termes d'abris (ruelles, délaissés, zones automobile, ponts, etc.) et ceux plutôt au cœur de l'hypercentre et du fonctionnement urbain qui offrent des possibilités en termes de revenu et d'accès à certaines ressources (rues commerçantes, lieux touristiques, gares, etc.) (Zeneidi-Henry, 2002)





## Territoires de survie, mobilité et lieux ressources

Parvenus dans le centre-ville, nous continuons de nous rendre sur les lieux de couche et, peu à peu, apparaissent, en articulation des logiques périphérie-marge-centre-hypercentre décrites jusqu'ici, des logiques d'installation à plus petite échelle et internes à ces territoires. Les ruelles, les ponts, les zones de passage automobile, les dents-creuses, etc. sont autant utilisés pour leur morphologie, isolement, dissimulation, en tant qu'atouts internes d'un « habitat précaire » que pour leur proximité à des zones ressources. L'hypercentre de Lyon peut être considéré en soit comme un lieu ressource étendu mais d'autres existent qui, en lien avec les lieux de couche à leur périphérie, dessinent des territoires de vie dans le tissu urbain central. Dans le centre et l'hypercentre, trois lieux ressources peuvent être pris en exemple : la gare, l'hôpital et l'église. Ils constituent des centralités d'une « dérive » (Pichon, 2009)<sup>1</sup> urbaine des personnes mais dans un territoire aux repères rassurants.

Les deux gares Lyonnaises sont des hauts lieux du sans-abrisme autour desquels se forment des territoires pratiqués par les personnes (Damon, 1996)<sup>2</sup>. Ce sont d'abord des lieux où les personnes arrivent, explique l'équipe du SAMU Social. Les primo-arrivants qui viennent en train ne connaissent de Lyon que la gare et la Place Carnot où s'installe un point de distribution alimentaire. Le fonctionnement est similaire à la Gare Part-Dieu et sa distribution alimentaire Place de Francfort. Les gares concentrent alors les associations qui distribuent nourriture, vêtements et duvets l'hiver, aides en tout genre. Elles sont des lieux pour se poser anonymement au cœur de la foule : les gens qui passent n'ont pas le temps de poser un regard stigmatisant sur la personne à la rue tandis que celles qui attendent sont dans une situation d'immobilité qui dissimule l'immobilité des personnes sans-abri qui, dans d'autres lieux, peut être stigmatisante et attirer les regards. Les gares et leurs environs, et notamment Perrache, sont donc des lieux pour se poser, mancher aux entrées mais aussi des zones qui concentrent certaines ressources : des ressources illégales car ce sont des lieux connus pour le commerce de la drogue et des ressources à destination de tous et donc utilisables par les personnes sans abri. Dans les salons d'attente, les fauteuils sont confortables, il est possible de recharger son portable sur une prise USB, de se chauffer l'hiver et de profiter de la climatisation l'été. Cette offre de service gratuite, certaines de ces aménités et les stratégies pour demeurer dans ces lieux sont en partie celles qu'y s'observent dans les bibliothèques (Giorgetti, 2014)<sup>3</sup> mais que nous n'investiguons pas ici.

Mais les gares sont de moins en moins accueillantes, à l'image de la monétarisation de l'accès aux toilettes qui constitue un frein à leur utilisation. Les gares vieillissantes, bâties sur des modèles fonctionnalistes et avec un urbanisme de dalle, étaient pleines de recoins qui servaient de refuge. Leurs travaux de réfection délocalisent les sans-abri et, conçus alors sur le modèle de la ville des flux et de la prévention situationnelle, les lieux rendent plus difficile les installations. Plus encore, devenant des lieux vitrines de la ville, policés, très éclairés, multipliant les magasins, les personnes sans-abri s'y sentent moins à l'aise. La possibilité de dissimuler sa situation pour se fondre dans le décor et passer sous le radar des agents de sécurité n'est pas donnée à tout le monde. Ce ne sont plus non plus des lieux d'accueil de nuit puisqu'elles ferment, même si la plateforme des bus grandes lignes de la gare de Perrache reste ouverte.

1. La métaphore de la dérive permet de décrire deux principales interprétations de la survie des personnes sans-abri (Pichon, 2009) : le processus de socialisation/désocialisation qui contraint l'individu à trouver les ressources dans les liens sociaux pour surmonter les épreuves et tenter de se maintenir ; le cadre temporel et spatial de la continuité/discontinuité biographique qui délimite les lieux de l'itinérance. L'idée de dérive urbaine donne l'avantage à l'expérience vécue et non aux désignations qui délimitent des populations. Nous insistons ici sur l'expérience spatiale des sans-abris.

2. Julien Damon, 1996, « La gare des sans-abri. Un miroir de la question sociale », Les Annales de la Recherche Urbaine, 71, pp. 120-126.

3. Camila Giorgetti, 2014, « La bibliothèque du Centre Georges Pompidou : un refuge pour les personnes socialement désqualifiées », Informations sociale, n°182, pp. 52-62.





A deux pas du tramway et de l'entrée de la Gare Part-Dieu, Eric, bien connu des salariés qui le croisent chaque jour, manche à proximité de ses couvertures à l'abri de la pluie. Son installation est précaire et illustre sa mobilité régulière d'un lieu d'où il est souvent invité à partir.



Derrière les grilles d'une résidence, nous découvrons un lieu de couche abandonné ou plus certainement les expédients d'une couche stockés ici en sécurité, avant réutilisation ailleurs.

Autre haut lieu du sans-abrisme où nous conduit la maraude, les alentours du Centre Hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc (Lyon 7<sup>e</sup>). C'est ici que gravite un groupe de personnes sans-abri, plutôt jeunes, dont la caractéristique est de changer de lieu de couche au fil des contraintes qui s'imposent et les repoussent (mobiliers anti-SDF dans les résidences environnantes), mais en conservant toujours une proximité à l'édifice. En explorant les environs, nous découvrons alors les traces de leur présence : une couverture servant à une personne qui dort à même le sol, des restes de boissons et nourriture devant un petit commerce servant de lieu de manche ainsi que des matelas et couvertures placés derrière la grille d'une résidence. Ce matériel illustre la grande mobilité des couchages du groupe dans ce territoire qu'ils ne quittent que rarement.

L'installation de ce groupe et du territoire qu'ils arpentent autour de ce point central s'explique d'abord par la fonction des urgences. Elles constituent aussi un repère rassurant par la présence des équipes médicales en cas d'accidents mais aussi d'overdose pour ceux qui consomment des drogues et de l'alcool parfois de manière extrême. L'imaginaire de la proximité d'une sécurité médicale et de l'égalité de traitement qui y est attendu joue dans l'attractivité du lieu. La présence du groupe s'explique ensuite par les aménités auxquelles ils ont accès. Les urgences ouvertes 24h/24 sont chauffées et éclairées, l'accès aux toilettes et ses lavabos y est gratuit et peu surveillé et elles disposent de distributeurs de boissons chaudes et de snack. Enfin, le passage autour du centre hospitalier y est constant. De jour comme de nuit, les ambulances, taxis, médecins, patients, visiteurs animent le quartier et constituent une présence rassurante pour ceux qui y dorment à proximité. Enfin, l'architecture du Centre Hospitalier procure de nombreux recoins et zones protégées de la pluie. Cependant, les contraintes augmentent dans le secteur et plusieurs barrières ont été placées pour interdire l'installation de lieux de couches tandis que d'autres préfigurent de futurs travaux.

Nous nous éloignons des abords du Centre Hospitalier pour découvrir un dernier espace ressource utilisé par quelques sans-abris : une église au cœur du 7<sup>e</sup> arrondissement (voir p.28,32,33). Plusieurs histoires s'entremêlent ici. Avec la bénédiction du prêtre de la paroisse, Julien a installé sa tente sur un escalier donnant sur le côté de l'église. Il jouit de la bienveillance du prêtre et du caractère privé de l'espace qui lui permet de ne pas être délogé. Aujourd'hui hébergé par des connaissances, son installation demeure accrochée au bâtiment.

Autre atout, les messes et surtout celle du dimanche, sont des moments d'une importante présence des fidèles faisant du parvis un espace ressource pour faire la manche. À ces dimensions utilitaires, s'ajoute l'imaginaire de la charité chrétienne et de la protection divine. L'équipe nous explique que pendant un moment une femme sans abri s'était installée sur le parvis, cherchant une protection symbolique alors qu'elle était dans une situation d'exposition de soi, parfois dénudée, n'arrivant pas à se protéger de la violence des autres sans-abris, notamment masculin. L'église est aussi un lieu neutre dans la ville, un symbole d'acceptation qui attire quelques sans-abri qui peuvent y mancher et s'y installer en échange de ne pas dégrader la propreté du parvis et d'y pratiquer une manche discrète, une manche de « priante » renvoyant l'image d'une pauvreté soumise ou de « tape-cul », immobile et dans une posture de repli sur soi (Pichon, 1992).





*Les traces de la présence de Julien. Sa tente semble s'incruster dans la pierre de l'édifice alors que les restes de nourriture paraissent montrer une occupation récente. Personne n'ose toucher à ses affaires malgré son installation chez des connaissances depuis maintenant plus d'un mois.*

Ces exemples permettent de distinguer des territoires repères autour de lieux de couche relativement fixes à partir desquels se déploie une mobilité quotidienne pour subvenir aux besoins dans des lieux ressources de la ville et dans une zone identifiée. Pour une part, les territoires de l'habiter des personnes sans-abri peuvent se construire à partir de déplacements très locaux, de quelques mètres seulement, confinant parfois à une forme d'immobilité autour d'un point central de ressources où se situe le lieu de couche à proximité. Pour une autre part, les territoires de l'habiter peuvent être constitués de déplacements plus lointains dans la ville, presque pendulaires, entre plusieurs quartiers où se répartissent d'un côté le lieu de couche et de l'autre des ressources et lieux d'activités : bagagerie, lieu d'accueil, lieu de distribution, bains douche, marchés, lieu de manche, etc. Les pratiques d'habiter peuvent combiner un territoire repère autour d'un point central et un lieu de couche avec des mobilités dans un périmètre restreint, avec des ressources de proximité (la manche dans les commerces), et des déplacements dans d'autres lieux pour des ressources particulières très situées (bains douches, lieu d'accueil). Enfin, comme nous l'explique l'équipe du SAMU Social, certaines personnes disparaissent de leur territoire par des déplacements à plus grande distance, parfois saisonniers, pour sortir de la ville, s'installer dans ses périphéries lointaines ou pour la quitter, voyager, à l'échelle de la France. Dans tous les cas, l'habiter engage l'individu sans-abri à négocier avec des distances, limites ou localisation (Stock, 2012).



*Proche de la Gare Perrache, une couche anonyme sous le pont. Au-dessus : l'Autoroute du Soleil.*





*Une simple couverture marque un lieu de couche récurrent de Fabien, là où nous aurions pu y voir un rebut destiné aux encombrants déposé là par un riverain peu attentionné...*



*Nous rencontrons Marc, Alex et Julie sur leur lieu de vie qu'ils partagent à l'abri d'un immeuble d'habitation collective. La discussion s'installe. Nous apprendrons par la suite que le groupe à éclaté et le campement démantelé.*

## Opportunités, installation des lieux de couche et habitat précaire

Dans notre zoom allant de la grande périphérie au centre puis aux centralités du sans-abrisme, nous terminons par les lieux de couche en eux-mêmes. Nous les abordons comme des « habitats précaires » (Pichon, 2010 in. Choppin et Gardella, 2013), dont certaines logiques d'organisation sont lisibles à l'œil nu tandis que d'autres ne sont compréhensibles que parce qu'elles sont expliquées par l'équipe du SAMU Social qui suit les personnes depuis longtemps.

Le long des maraudes nous distinguons d'abord des lieux de couche mouvants et des lieux de couche stables. Les lieux de couche mouvants sont constitués de quelques expédients (couverture, matelas, bouteilles, etc.) à même le sol. Ils sont cachés dans des trous, derrière des barrières, en journée et peuvent être facilement déplacé d'un lieu à l'autre dans la nuit. L'exemple de la couche de Fabien est à ce titre impressionnant : une simple couverture, laissée en journée à même le sol, qui marque sa présence nocturne sur un bout de trottoir. Ce type de couche permet de rester dans un territoire de référence en s'y déplaçant de quelques mètres au gré des mises en circulation contraintes comme autour du Centre Hospitalier Saint-Joseph Saint-Luc.

D'autres lieux de couche sont davantage fixes et organisés. Ils sont souvent organisés autour d'un abri comme « marqueur central » (Goffman, 2000) d'un territoire approprié : une voiture pour Victor, une cabane pour Bernard et, en ville, souvent une tente, souvent de la marque Decathlon, qui constitue le cœur du lieu de couche. Ces derniers peuvent être très dispersés, jonchés de débris, d'objets divers, mais toujours sur un périmètre restreint. Cela traduit souvent une problématique psychiatrique de la part de ses occupants, nous confie l'équipe. La dispersion dans l'espace reflète parfois une dispersion dans la tête. D'autres lieux de couche sont à l'opposé très organisés. Ils sont généralement installés à l'abri d'un pont, d'un immeuble sur pylônes, sous une infrastructure routière et peuvent donc s'ancrer malgré les intempéries.

*C'est le cas du campement de Marc, Alex et Julie, jeunes gens d'une vingtaine d'année, entre petits boulots et vie dehors, installés depuis quelques mois sous un immeuble d'habitation des années 1980 et que nous rencontrons. Le lieu se compose d'une tente pour Marc et Julie en couple et d'une autre pour Alex. Outre le côté protégé du lieu, ils s'y sont installés car ils se situent à l'aplomb d'une ancienne petite amie de Marc. Le petit groupe bénéficie d'une solidarité de certains habitants qui leur dépose des vêtements, tandis que d'autres ont entamé une procédure d'expulsion. Des liens avec les logés peuvent ainsi expliquer la géographie des localisations. L'équipe évoque notamment le cas de Justine qui s'était ainsi installée devant le cabinet de son ancien gynécologue dont elle s'était quelque peu amourachée. Les lieux de couche peuvent constituer le centre d'un territoire social. Si certains sont « à la dérive », cela ne signifie pas néanmoins qu'ils ont perdu tout point de repère ou tout contact avec des proches, la famille, un voisinage (Pichon, 2009). L'autre explication de cette localisation est la proximité avec les Halles Bocuse qui leur procure plusieurs ressources : ils profitent des produits suspendus laissés dans les cafés et restaurants ; ils peuvent mancher dans la ville et à la sortie du lieu puis échanger leur revenus contre des billets pour les commerçants en mal de petite monnaie ; ils peuvent faire des petits boulots pour les commerçants et se lient d'amitiés avec certains restaurateurs leur apportant des invendus. La nuit précédent notre arrivée, une quinzaine de sandwich avait été déposés devant leur tente.*





Entre les rochers "anti-SDF", un lieu de couche s'est installé tant bien que mal. Les affaires semblent concentrées de manière thématique (manger, se laver, cuisiner, se reposer) selon une logique de pièces fonctionnelles.

Le campement est constitué autour d'un caddie, symbole de consommation, paradoxal dans cette situation mais souvent utilisé par les personnes pour pouvoir déplacer leurs affaires. Ce caddie fait office d'armoire pour les habits et les protège de l'humidité du sol. Les deux tentes forment les frontières du campement. Une tente pour le couple, une autre pour le troisième. Au sol, des chaussures, un rétroviseur qui fait office de miroir pour la toilette, une boîte avec de la petite monnaie, deux bang de fortune pour fumer du cannabis et plus loin, un matelas leur servant de canapé. Derrière le campement, les traces d'urine trahissent une zone pour les besoins, coincé derrière un poteau, d'autres habits peu utilisés et des cartons pour mancher au sol. Le sol est relativement propre et le groupe nous explique l'enjeu de le garder de la sorte pour ne pas augmenter le ressentiment des habitants au-dessus et gagner un peu de bienveillance des patrouilles de Police qui viennent de temps en temps les visiter.

Après cette rencontre, nous allons voir le lieu de couche sous le Pont Churchill dont nous avons raconté l'histoire. Après l'épisode du campement collectif, et entre les blocs de pierre censément dissuasifs, se sont installés Marco et Joshua. Avant installés au Pont Maurand avec d'autres sans-abri, délogés par la Police, puis sur les Quais du Rhône, délogés par les inondations, ils se sont appropriés ce lieu caché derrière une épaisse végétation, à deux pas du Rhône, qui raisonne des voitures passant juste à côté et au-dessus. Le lieu caché derrière une épaisse végétation, à deux pas du Rhône, raisonne des voitures passant juste à côté et au-dessus. Malgré les rochers qui contraignent l'espace, nous découvrons une organisation encore plus zonée que le petit groupe précédent.

Les deux personnes n'occupent qu'un espace central sous le pont et leurs installations ne sont pas dispersées partout sur la zone. Leurs objets sont des « marqueurs frontières » (Goffman, 2000) qui définissent une limite à leur territoire approprié tandis que les deux tentes, tournées vers l'extérieur, face au chemin pour venir, sont des « marqueurs centraux » (Goffman, 2000) du campement qui permettent de rester vigilant quant aux intrusions. Ces marqueurs que l'on retrouve dans les installations de longue durée annoncent la revendication d'un territoire et participent aux stratégies d'appropriation de l'espace. Dans ce périmètre, la répartition des objets marquent, encore, des frontières renvoyant à des zones fonctionnelles définies dans l'univers domestique : les deux tentes constituent deux chambres ouvertes sur deux espaces privatifs délimités par des murets de pierres et où se localisent des valises, chaussures et habits ; le barbecue et sa marmite avec une batterie de poêles fait office de coin cuisine et jouxte un espace où une chaise de bureau et une planche en bois posée sur deux pierres encadrent une petite table avec deux assiettes pour ce qui ressemble à une salle à manger ; plus loin un carton fait office de garde-manger et d'armoire pour la vaisselle ; un peu à l'écart, posé sur une pierre plate, un miroir, nécessaire à barbe, shampoing et savon, semblent désigner le coin salle de bain tandis que les besoins naturels sont satisfaits dans les buissons à l'écart du campement.

De la simple couverture aux deux tentes, nous observons là un lieu de couche durable qui ne semble pas pensé pour être déplacé de sitôt. Ce qui apparait à l'observation ici c'est qu'habiter dehors, c'est habiter l'espace ouvert et reconstruire des semblants d'univers domestiques et des ancrages de références à partir desquels organiser son quotidien et l'accès aux ressources pour vivre.

À ce stade, nous n'irons pas plus loin dans les analyses et hypothèses que nous pouvons faire sur l'organisation des lieux tant la parole de ses habitants aurait été précieuse pour mieux comprendre les logiques d'installation. Ce que nous constatons est que l'habitat précaire des personnes sans-abri dans la rue est très diversifié et relève de logiques distinctes allant de la très grande mobilité au très fort ancrage. Les premiers semblent permettre de rester dans un territoire de référence pour organiser la survie à la rue et sont le fait de groupes plutôt importants. Les seconds semblent constituer davantage un point de départ pour des activités et des ressources dispersées dans un territoire plus étendu et sont le fait de groupes plus restreints.



## Le chez-soi, le logement et « l'habitat précaire » des sans-abris

Dans le domaine du sans-abrisme, une distinction a été opérée entre le « chez-soi » et le logement (Pichon, Jouve, Choppin et Grand, 2010). Quatre propriétés essentielles du chez-soi sont distinguées. Elles doivent coexister pour définir un chez-soi quelque part. Appliquées à la rue, elles peuvent ouvrir sur l'idée d'habiter l'espace ouvert :

- l'aménagement, comme agencement matériel mais aussi arrangement relationnel avec un entourage et la présentation aux autres à travers son espace habité (cet aménagement peut être un abri donc) ;
- l'attachement qui suit un processus de décrochages et d'accrochages successifs des personnes aux produits (alcool, drogue) ;
- l'ancrage dans le sens d'une participation à la vie de la cité, s'en sentir membre reconnu ;
- l'appropriation qui implique les plaisirs d'habiter, la préservation de l'intimité et intégrant l'idée de « confort discret des perceptions sensibles liées au bien-être » (ici est intégré la relativité du confort et donc de l'habitabilité d'un lieu). Dans cette dernière dimension, l'idée d'intimité, de limite privative, de lieu à soi et approprié est présente comme axe d'analyse.

Ainsi, l'espace urbain ouvert et public est le lieu d'accès et/ou d'accueil d'un « habitat précaire », notion qui rend compte de la diversité des types de lieux d'habitation possibles relevant de l'expérience de la vie à la rue (Pichon, 2010 in. Choppin et Gardella, 2013). Pour certains, l'habitat précaire peut faire office de « logement » au sens large.

Comment alors définir l'habitat précaire ? Nous ne nous intéressons pas ici à l'hébergement social, bien que son accès passe par la maîtrise d'un certain nombre de ressources spatiales, mais aux « abris de fortune » répondant à un besoin de protection<sup>A</sup> : lieux privés (caves, usine, voiture, cage d'escalier) dont l'accès se fait par l'espace public, espace public et lieux fermés (station de métro, gare, centre commercial) ou lieux ouverts (rue, jardin public, bois) (Brousse, Massé, Rochère, 2002)<sup>B</sup>. À ces abris de fortune s'ajoutent les « habitations de fortune » définies par l'INSEE (Caravane immobilisée, cabane de chantier, etc.) par les constructions non destinées à l'habitation mais transformées en logement



(Caravane immobilisée, cabane de chantier, etc.) et dont l'occupation temporaire des bâtiments vacants (industriels, commerciaux, etc.) pourrait rentrer dans cette catégorie.

L'habitat précaire désigne ainsi « tous les lieux possibles d'occupations des espaces publics et toutes les réserves territoriales d'appropriation nocturne » (Pichon, 2002, p.13).

A. Enquête INSEE : Sans domicile ne signifie pas nécessairement sans-abri puisque 9 % d'entre eux n'ont pas dormi sous un toit au moment de l'enquête. Soit par choix pour la moitié d'entre eux, soit parce qu'il n'y avait pas de place dans le service d'hébergement dans lequel ils souhaitaient se rendre pour 14 % d'entre eux, soit pour des problèmes logistiques les ayant empêchés de trouver un toit (possession d'un animal domestique refusé par le centre d'accueil, arrivée trop tardive dans le centre en question...). Pour les autres, la moitié trouve un hébergement collectif, dans lequel ils ne peuvent cependant le plus souvent rester passé le matin venu. 12 % dorment dans un hôtel, et le tiers restant dispose d'un toit grâce à une association ou un organisme d'aide. [https://www.scienceshumaines.com/sans-domicile-ou-sans-abri\\_fr\\_31372.html](https://www.scienceshumaines.com/sans-domicile-ou-sans-abri_fr_31372.html)

B. Brousse Cécile, Guiot de la Rochère Bernadette, Masse Emmanuel, 2002, "Hébergement et distribution de repas chauds. Le cas des sans domicile", Insee-Première, n° 823, janvier.

Nous sommes arrivés au terme de notre chemin depuis la périphérie vers l'hypercentre, depuis l'échelle Métropolitaine jusque celle, plus petite, des lieux de couche. Cette expérience nous a permis d'envisager les logiques sociales d'installation des personnes sans-abri selon un gradient de densité urbaine et selon des territoires de pratiques au cœur de ces densités. Elle nous a permis aussi d'observer des installations qui, des plus labiles aux plus ancrées, constituent autant d'habitat précaires voire de « chez-soi » plus ou moins pérenne. Bien des écrits sont allés plus loin dans le travail de terrain et les analyses et nous y renvoyons le lecteur pour approfondir la question. Une chose est sûre, les pratiques de l'espace des personnes sans-abri constituent pour nous un habiter la ville dans ses espaces ouverts permettant la (sur)vie dehors qui, si elle est complexe, peut néanmoins être explorée pour mieux considérer l'urbain comme le lieu de toutes les hospitalités, les citadi(g)nités et les citoyennetés.



---

WWW.  
MILLENAIRE3.  
COM

**Métropole de Lyon**  
Direction de la prospective  
et du dialogue public  
20 rue du Lac  
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03